



GT Annexe 4 – GT4

–

IDEX Université de Toulouse

17 décembre 2012

1. Participants

Noms et prénoms	Etablissement
Pierre STOECKLIN	INSA
Pierre AIMAR	PRES
Grégory DECHAMP-GUILLAUME	INP-ENSAT
Catherine XUEREB	INP
Florian GALLIANO	INP
Catherine CASAMATTA	UT1
Corinne MASCALA	UT1
Stéphane KOJAYAN	UT1
Jean-Luc ROLS	PRES
Pierre ESCALIER	INSA
Joachim LABOURET	UT3
Christelle FARENC	UT3
Marine GOUT	UT3
Elsa PIBOU	UT2
Clément VARENNE	PRES
Joseph BUOSI	UT2
Sylvie ROQUES	CNRS
Hélène ROUX DE BALMAN	INP
Patrice BOUYSSIERE	UT2
Hervé PETIT	UT2
Claire OMS-MULTON	INSA
Christophe CHASSOT	INSA
Marie-France BARTHET	PRES
Jean SALANOVA	ISAE

Co-animateurs : Marie-France BARTHET, Christophe CHASSOT

2. Rappel de l'ordre du jour

2.1 Rappel du calendrier et des principales échéances

- La signature des Annexes 2 à 5 a été reportée à fin-février début mars, ce qui laisse 2 mois pour leur constitution et leur rédaction.
- Les annexes 2 et 5 ne posant pas de problèmes majeurs, celles-ci ont été confiées au cabinet CMI qui présentera ses propositions en CCS.
- Les annexes 3 et 4, demandant un certain approfondissement, feront l'objet de 2 groupes de travail dédiés.
- 2 réunions des groupes de travail se tiendront d'ici au CCS du 18 janvier, afin d'être en mesure de présenter de premières propositions.
- Les annexes 3 et 4 devront être rédigées pour mi-février.

2.2 Pistes de travail

Pour rappel, l'Annexe 4 est composée de 3 grandes parties : **les objectifs en termes d'organisation et de gouvernance** (ainsi que les procédures clefs de gestion du projet), **la trajectoire, les jalons et les cibles du Projet** ainsi que **le tableau de bord des indicateurs de suivi du projet**.

Pour ce faire, la réunion s'est articulée autour de trois objectifs :

- Construire une première proposition de jalons de mise en place de l'IDEX et de l'Université de Toulouse (gouvernances et programmes)
- Réfléchir à la méthode d'élaboration des indicateurs et à leur contenu (sens, portée, forme)
- Proposer une répartition des tâches afin d'avancer sur ces éléments et réfléchir sur une version martyre entre les deux réunions

Les animateurs ont fourni aux participants, pour illustration, les annexes 4 des IDEX Saclay et A*MIDEX : signés par l'Etat, ces deux conventions peuvent inspirer la rédaction de l'Annexe 4.

3. Compte rendu de la réunion

3.1 Trajectoire, jalons et cibles du Projet

La convention ANR devra présenter deux calendriers, qui ne s'inscrivent pas dans la même temporalité :

- Le calendrier associé à la mise en œuvre des programmes IDEX, qui démarrera dès la signature de la convention en mars. Le PRES ayant reçu un préfinancement en 2012, qui n'a pas encore été utilisé (en dehors du financement des LABEX et des IDEFI), des actions pourront être lancées dès la convention signée.

- Le calendrier associé à la mise en œuvre de l'UT, qui ne pourra démarrer qu'après la rédaction des statuts, soit une fois la loi sur les universités promulguée (loi attendue au mieux au printemps). Il conviendra ainsi d'adopter pour les jalons de l'UT un T0 évolutif avec un calendrier glissant en fonction de la promulgation de la loi.

Afin de préparer le lancement des actions IDEX dès la signature de la convention, une phase transitoire sera lancée préalablement à la validation des statuts de l'UT par l'Etat.

Les jalons proposés et validés en groupe de travail sont présentés dans les calendriers qui suivent. Ces tableaux constituent une première base de travail qu'il s'agit de compléter d'ici à la seconde réunion du groupe de travail.

Jalons « IDEX »		2013				2014			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Gouvernance	Constitution du CAR								
	Constitution du comité de prospective (programme Equipement)								
	Constitution des comités de programmation (ATS)								
	Définition par le CAR du calendrier et de l'appel à projets pour les programmes blancs : Chaires, Emergence, Transversalité								
	Définition par le comité de prospective de la politique d'investissement concernant le programme Equipement								
	Définition par les comités de programmation des priorités scientifiques et technologiques concernant les programmes ATS								
	Lancement des appels à projets pour les programmes Equipement, blancs, ATS et BQF								
	Sélection projet BQF par commission ad hoc								
	Sélection des projets Equipement par le CA de l'UT								
	Sélection des projets blancs (Chaires, Emergence, Transversalité) + ATS par le CAR								
	Retour du CAR au CA sur la sélection des projets et décision finale du CA								
Recherche	LABEX opérationnels (cf. Annexe 2)								
	Démarrage des projets IDEX sélectionnés								
	Projets blancs sélectionnés opérationnels								
	Projets ATS opérationnels								
	Projets Equipements opérationnels								
Formation	IDEFI opérationnels (cf. Annexe 2)								
	Mise en place de l'Ecole des Docteurs					?			
	Mise en place des licences innovantes en recherche (+ parcours rebond)					?			
	Mise en place des parcours à base de majeure / mineure en licence					?			
	Mise en place des parcours à base de majeure / mineure en M2					?			
	BQF opérationnels								
Valorisation	A définir								
International	A définir								
VDC	A définir								

Jalons « Université de Toulouse »		2013				2014			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Période transitoire	Le CA du PRES et le CCS préfigurent respectivement le CA de l'UT et l'AC								
	Elargissement du bureau du PRES aux établissements associés en vue de la mise en place des programmes en 2013								
	Définition des conditions de travail du CAR, de désignation des membres, de la durée et des conditions de renouvellement du mandat								
	Constitution des autres commissions relevant de l'UT								
	Constitution de groupes de travail sur les aspects RH, personnels, étudiants								
Convention signée	Le CA du PRES fournit les documents stratégiques du site au CAR (convention attributive + contrat quinquennal)								
Période post « T0 » : loi sur les universités fédérales votée	Promulgation de la loi cadre								
	Définition des statuts de l'UT (avec pour objectif la soumission à l'Etat des statuts en décembre 2013)								
	Retour de l'Etat sur les statuts de l'UT								
	Election du CA de l'UT								
	Mise en place du Directoire								
	Constitution de l'AC de l'UT								
	Lancement du processus de recrutement de l'UT								
	Proposition par le Directoire du nom du Président de l'UT								
	Election du président de l'UT								

Aspects à intégrer à la réflexion sur les jalons :

- Comment définir le mode de passage / le transfert de compétences et d'actifs (personnels, finances, conventions) entre le PRES et la nouvelle UT ?
- Faut-il définir un administrateur provisoire pour faciliter cette transition et la transmission de l'héritage (question de l'ISAE) ?
- Peut-on lancer le CAR avant la signature de la convention (décision à trancher au bureau du PRES) ?
- Outre les deux calendriers « officiels » qui seront détaillés dans l'Annexe 4, le Groupe de Travail a convenu de la nécessité de mettre en place un calendrier « interne », qui ne sera pas présenté à l'Etat, mais qui permettra de fixer un horizon et de planifier actions entre les différents établissements au-delà de celles définies dans l'annexe 4. Ce calendrier, détaillant entre autres la mise en œuvre des programmes hors IDEX sera soumis au CA du PRES en même temps que ceux présentés dans l'annexe 4.

Suite du processus :

- **Proposition de jalons sur la partie « Vie de Campus »** : Jean-Luc ROLS et Clément VARENNE
- **Proposition de jalons sur la partie « International »** : Marie-France BARTHET et Christophe CHASSOT
- **Propositions de jalons pour le calendrier interne** : Clément VARENNE et Christelle FARENC
- Un premier document « martyr » sur les jalons sera présenté à la prochaine réunion du 16 janvier 2013
- A l'heure actuelle, peu de jalons sont envisageables sur la partie Valorisation (si ce n'est que la SATT est déjà lancée). Le travail sur cette partie sera poursuivi suite à la réflexion sur les indicateurs.

3.2 Indicateurs (à 4 ans et à 10 ans)

L'objectif de la première réunion du groupe de travail était de lancer un brainstorming et des pistes de réflexion sur la méthode de constitution des indicateurs et sur leurs contenus possibles. Les co-animateurs ont tenu à préciser l'importance stratégique des indicateurs à 4 ans, qui seront regardés de près par l'Etat lors de l'évaluation à 4 ans l'IDEX, évaluation qui conditionnera le renouvellement de la dotation IDEX. Il s'agit de sélectionner des entretiens sur lesquels l'UT peut s'engager réellement à 4 ans.

Les participants ont apporté des précisions sur le rôle et la constitution des différents indicateurs :

- Des indicateurs quantitatifs et qualitatifs seront combinés, ce qui permettra une analyse plus fine de l'action de l'IDEX. Les différents établissements ont par ailleurs les compétences pour mener des études sur ces indicateurs (auprès du grand public, des diplômés, du monde socio-économique).
- Les indicateurs doivent mesurer deux éléments : à 4 ans la création d'une dynamique et à 10 ans ce que signifie être une université de rang mondial.
- Un tableau de bord rassemblant l'ensemble de ces indicateurs pourrait être mis en place au niveau de l'ensemble des établissements de l'UT afin de suivre l'évolution des indicateurs régulièrement et de permettre un « pilotage de proximité ». Cet observatoire suivrait l'évolution d'indicateurs internes, partagés entre les établissements mais qui ne seraient pas l'objet d'une contractualisation avec l'Etat.

En vue de la réunion du 8 janvier 2014, 7 sous-groupes thématiques sont mis en place pour proposer des premiers indicateurs :

- **Action Recherche** : Pierre Aimar + Sylvie Roques
- **Action Gouvernance** : Pierre Stoecklin
- **Action Formation** : Jean-Luc Rols
- **Action International** : Laurent Grosclaude
- **Action Vie de campus** : Clément Varenne
- **Valorisation** : Yves Séguy
- Ressources Humaines : aucune personne n'a pour l'instant été désignée pour contribuer à l'Action RH.

Les participants se sont accordés sur la définition d'un petit nombre d'indicateurs synthétiques par groupe (4-5). Afin de constituer cette première batterie d'indicateurs, une démarche en 5 étapes peut être suivie :

- **Définir des objectifs clairs pour chaque action, afin de contextualiser et de donner du sens aux indicateurs à définir.**
- Identifier des indicateurs (de réalisation ou d'efficacité) susceptibles de traduire les objectifs des actions, par exemple en partant des programmes.
- Essayer d'agrèger ces indicateurs dans des indicateurs de plus haut niveau et donner la grille de lecture associée.

- Identifier des valeurs qualitatives ou quantitatives pour ces différents types d'indicateurs. Pour les valeurs quantitatives, considérer par exemple les résultats à atteindre ou bien la progression/tendance.
- Identifier les échéances (au sens : à 4 ans, à 10 ans) de considération de ces indicateurs et l'objectif de la considération portée, par exemple : résultat attendu atteint, adaptation de l'action/programme en vue d'un résultat à atteindre à plus long terme, ...
- **Fournir pour chaque indicateur une grille de lecture permettant d'en justifier la pertinence au regard des objectifs préalablement définis.**

Cette première série d'indicateurs servira de support à la prochaine réunion du GT4.